



Vendredi 30 Janvier 2015 à 9h30

A Saint-Guiraud 34725

6, Route de Saint-Saturnin



Exposition : le jour de la vente de 9h à 9h30

L'enlèvement de la marchandise doit se dérouler immédiatement après la vente et l'après-midi de la vente.

1	Miroir dans un cadre doré rectangulaire (accident) 70x60 cm et un miroir ovale	40/60
2	Miroir trumeau rectangulaire 107x38 cm	20/30
3	Deux tissus sous cadre à décor de divinité indienne 43x43 cm	20/30
4	Meuble téléphone couvert de velours capitonné, guéridon pied tripode et petite étagère	30/40
5	Cheval en régule monté en lampe	50/80
6	Meuble tv ouvrant à deux portes et un abattant en partie basse	30/50
7	Trois vases et une lampe rouge	30/50
8	Colonne et lampe	30/50
9	Lampadaire en bronze doré, tableau desserte et son contenu de verres et couverts	40/60
10	Table de cuisine dessus verre et lampadaire	60/80
11	Coupe, œufs en pierre dure, deux boules presse-papier	30/50
12	Lot d'objets en métal argenté : plateau, pelle à tarte, pince à sucre, ronds de serviette en métal, coquetiers, shaker, saucière, deux déjeuners, dessous de bouteille..	40/60
13	Dans leur coffret ; service à découper manches argent soufflé et douze petites cuillères en métal argenté	40/60
14	Partie de service de table en porcelaine blanche à filet doré, diverses verres et carafes, assiettes à dessert, service à café et divers	60/80
15	Lot de matériel HI-FI comprenant : un tuner Continental Edison, ampli Yamaha, deux magnétoscopes, lecteur DVD Thomson, lecteur de cassettes TEAC, casque Sennheiser, deux enceintes, décodeur TNT, lot de DVD et albums photos vides	50/80
16	Appareil de musculation TREO Fitness V109	100/150
17	Deux pistolets factices, épée et trois couteaux	40/60
18	Vase en bronze signé ROBERT Frères à décor de fleurs H : 38 cm	80/120
19	Plateau en laque marron et divers petits objets en laiton	40/60
20	Deux tables basses dont une à tiroirs et volets	40/60
21	Meuble bibliothèque deux corps à trois vantaux vitrés en partie supérieure et trois pleins en partie basse	150/250
22	Canapé structure en cuir et coussins en tissu	400/450
23	Meuble tv ouvrant à quatre portes	80/120
24	Deux tapis en laine Chine et Perse (usures)	100/150
25	Set de cheminée : pare-feu, serviteur et deux chenets (accidents)	50/80
26	Lot d'objets décoratifs en bois et pierres dures	30/50
27	Trois personnages asiatiques et groupe (accidents)	40/60
28	Pendule à plaques émaillées en porcelaine - Style Napoléon III	100/150
29	Bureau et fauteuil de bureau - Style Anglais	80/100
30	Lampe de bureau, coffre en bois, poubelle de bureau, rabot ancien, baromètre	40/60
31	Applique à pampilles à deux bras de lumière	30/40
32	Piscine à monter, planche à repasser, centrale vapeur, 2 porte-skis	50/80
33	Deux aquarelles : scènes équestres	30/50
34	Lot de pièces encadrées diverses, huile sur toile (accident)	60/80
35	Tableau décoratif - nus abstraits	20/30
36	Vaisselle courante : plats, mugs, balance, assiettes..	40/60
37	Lot de bibelots : pichet étain, jeune femme, pendule, cendrier, pipes, cigares	30/50
38	Petit lot de livres divers	15/20
39	Paire de chaises - Style Louis XIV	20/30

40	Deux tables de chevet et une lampe turquoise	40/60
41	Suite de huit pièces encadrées dont reproductions et gravures	50/80
42	Lit, deux chevets, deux lampes et six tableaux	50/80
43	Table bureau, chaise et lampe	50/80
44	Commode ouvrant à quatre tiroirs, miroir à poser, mini chaîne hi-fi HOHER	80/120
45	Etagère, tableau décoratif en bois, deux lampes	40/60
46	Lot de coussins, deux petits tapis et couvertures	30/50
47	Deux fauteuils de style Louis XV	100/150
48	Chaise, guéridon, étagère en bambou, deux lampes et trois tableaux	30/50
49	Armoire ouvrant à deux vantaux - Style rustique	40/60
50	Contenu de la chambre : deux chevets bois, deux lampes, quatre pièces encadrées, armoire, fauteuil club	150/200
51	Fontaine aux enfants	50/80

ATTENTION ORDRE D'ACHAT

Fax : En raison du nombre important d'ordres d'achat, nous vous remercions d'adresser vos ordres par fax si possible

au plus tard la veille de la vente à 17 heures.

Email : Aucune garantie n'est donnée quant à la suite des ordres reçus par Email, en raison de l'incertitude, sur la garantie de l'émetteur.

Téléphone : La responsabilité des Commissaires-priseurs n'est pas engagée en cas de non-exécution des demandes des appels téléphoniques.

ATTENTION ENCHERES PAR TELEPHONE :

Pour éviter les erreurs et les abus

1 : aucune enchère par téléphone ne sera acceptée pour les lots dont l'estimation minimum est inférieure à 300 Euros

(il suffit de donner une enchère ferme par écrit)

2 : tout enchérisseur par téléphone sera réputé acquéreur au minimum de l'estimation.

ORDRE D'ACHAT – Vente du 30 janvier 2015 à 9h30

THEME DE LA VENTE : BROCANTE

- JE LAISSE DES ORDRES FERMES
- JE SOUHAITE RESERVER UNE LIGNE TELEPHONIQUE

Attention :

Les ordres par téléphone sont une commodité pour nos clients. Le nombre d'enchères téléphoniques est limité aux moyens de l'étude. L'Hôtel des Ventes de Montpellier ne peut être tenu responsable pour avoir manqué d'exécuter une enchère téléphonique en cas d'erreurs éventuelles ou omissions dans leur exécution comme en cas de non-exécution de celle-ci.

NOM :

N° DE TEL Fixe :

N° Portable :

Lot(s) N°:	DESCRIPTION SOMMAIRE DU (ou des) LOT :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Frais d'adjudication en sus des enchères : Ventes volontaires 20.06 %

DATE

SIGNATURE

Je laisse en dépôt un RIB ou un chèque (en blanc) à l'ordre de Sarl Hôtel des Ventes aux Commissaires-Priseurs de Montpellier, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité.

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

La Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité Sarl Hôtel des Ventes Montpellier Languedoc agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente

1 – LE BIEN MIS EN VENTE

a) les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC de sa perception du lot mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies, les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – LA VENTE

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires. Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC.

c) le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. A toutes fins utiles, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix sauf contestation.

d) Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC aura acceptés. Si Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Si Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieur au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjudgé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 – L'EXECUTION DE LA VENTE

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

16,72 % HT, TVA 19,6 %, soit 20 % TTC – Pour les livres : TVA 5,5 % soit 17,64 % TTC

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

En espèces : jusqu'à 3000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 7600 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.

Par chèque ou virement bancaire.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC sera autorisé à reproduire sur le procès- verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dans les conditions de la loi du 6 juillet 1978.

Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après d'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC serait avérée insuffisante.

Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Eventuellement dans l'intervalle Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, des frais de manutention et de transport. A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

4 – INCIDENTS DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

En cas de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra engager sa responsabilité et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

5 – PREEMPTION DE L'ETAT FRANÇAIS

L'Etat français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

6 – PROPRIETE INTELLECTUELLE – REPRODUCTION DES ŒUVRES

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public. Toute reproduction du catalogue de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

7 – BIENS SOUMIS A UNE LEGISLATION PARTICULIERE

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités

8 – INDEPENDANCE DES DISPOSITIONS

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – COMPETENCES LEGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur et à leur exécution sera tranchée par le Tribunal compétent du ressort de Montpellier (France)

10 – EXPEDITION DE LOTS VENDUS ET RESPONSABILITE

La délivrance des objets adjugés s'effectue sur le lieu de la vente après complet paiement par l'adjudicataire. En cas d'enchères à distances, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande EXPRESSE, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais avec un minimum de 20 euros et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.

Attention lors de la réception de votre colis, nous vous demandons de :

1- NE SIGNER LE COLISSIMO OU BON DE LIVRAISON QU'APRES AVOIR CONTROLE LE CONTENU DU COLIS.

2- SIGNALER SOIT AUPRES DES SERVICES DE LA POSTE SOIT SUR LE BON DE LIVRAISON tout refus de marchandise (pour cause de casse ou endommagement) ou toute réclamation justifiée si vous acceptez la marchandise, ex : (« bande de garantie arrachée », « carton légèrement enfoncé », « produit manquant »).

3- CONSERVER SOIGNEUSEMENT l'emballage d'origine de votre colis en cas de litige.

11 – RECLAMATION

En cas de réclamation l'acquéreur pourra saisir par écrit le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes pour formuler sa réclamation. Une solution amiable aux différends pourra lui être proposée (www.conseildesventes.fr)

12 - CONSULTATION DU RECUEIL DES OBLIGATIONS DEONTOLOGIQUES DES OFFICES DE VENTES VOLONTAIRES

Un recueil des obligations déontologiques approuvé par arrêté du 21 février 2012 du Garde des Sceaux est consultable sur le site www.conseildesventes.fr